



Mairie BP23
16 rue Georges Clémenceau
44760 La Bernerie en Retz.

La Bernerie en Retz le 03/03/2020

COMPTE-RENDU de la rencontre entre La Huppe du Paradou et le service en charge de Vélocéan à la Délégation du département pour le Pays de Retz

Cette rencontre faisait suite à un échange de courrier de juillet 2019 avec M. Conan (Délégation du Pays de Retz), dans lequel nous faisons part de remarques concernant Vélocéan, courrier que nous avons relancé en février de cette année.

Rendez-vous a été pris avec M. Conan le 02 mars sur l'aire de pique-nique de la Rogère. Pour représenter notre association, Jean-Pierre Barbedette était accompagné de Claude Cartier.

Le balisage

Les représentants du département ont pu constater avec nous l'état des panneaux (souvent illisibles). Nous avons toutefois émis le souhait qu'il y ait globalement moins de panneaux, mais que ceux-ci soit bien présents et lisibles aux points de changement de direction. L'état du balisage serait à inventorier sur tout l'itinéraire de la notre commune

Sécurisation de la traversée des Routes Départementales

Nous avons voulu évoquer la difficulté de traversée de la route Pornic-La Bernerie (RD97) pour les utilisateurs de Vélocéan, et ce malgré le plateau surélevé.

Nous avons émis l'idée d'un marquage de couloir vélo, parallèle au passage piétons, comme cela existe dans beaucoup de villes aujourd'hui, ce qui a pour but surtout d'accroître la signalisation de la traversée de vélos pour les automobilistes. Cette idée n'a pas convaincu nos interlocuteurs qui craignent que ce marquage n'incite les vélos à ne pas s'arrêter au stop.

Nous nous sommes aussi rendus sur la Route Nantes-La Bernerie (RD66) pour évoquer le même problème de sécurité entre la rue Burlot et la rue de la Jaginière accentué du fait que nous sommes dans une courbe donc avec peu de visibilité.

Là non plus, pas de remède miracle, sinon à espérer un réaménagement dans un futur projet.

Traversée de la Zac de la Rogère

Nous avons souligné que le nouvel itinéraire dans la Zac n'est toujours pas pris en compte dans les plans téléchargeables sur internet. M. Conan n'a pas eu d'information sur ce nouveau tracé. Nous avons fait part de notre étonnement d'autant que les panneaux de balisage sont ceux du département, comme il a pu le constater. Il va contacter le service en charge du plan vélo au département pour en savoir plus.

Deux autres points ont été notés. Tout d'abord le peu de visibilité dans le virage en sortie de la passerelle d'autant plus si la haie n'est pas élaguée régulièrement. On pourrait envisager un marquage médian ou un système de miroir.

Ensuite, l'entrée/sortie, côté rue Richelot, avec ses poteaux n'est pas bien confortable à franchir pour les vélos.

Autres points

Nous avons brièvement évoqué le tracé sur la rue de la Jaginière dont la fréquentation par les véhicules a beaucoup augmenté ces dernières années sans qu'il y ait d'aménagement pour les utilisateurs de vélocéan ou même pour les piétons. Mais nous sommes là dans de l'aménagement communal.

Nous avons, dans notre courrier parlé de la portion PréTarin-Les Moutiers. En fait ce tronçon est presque entièrement sur la commune des Moutiers. Notons toutefois qu'il serait sans doute difficile d'obstruer complètement l'accès, sachant que des agriculteurs ont besoin d'accéder à leurs champs.

Suite à cette rencontre, nous espérons qu'une action rapide pourra être entreprise pour la réfection du balisage et les quelques améliorations dans la traversée de la Zac.